

PRIX DE DEAUVILLE

4ème(P/ 4892), — 09/06/2024 14h45, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,2)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVÉE OFFICIELLE: 7 Engagés. 6 Partants Définitifs. 1 Non-Partant. - PMH -

Temps du 1er : 1. 6. 3 (Redk : 1. 0. 2)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapateur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Réf. +055,+085

Décisions des commissaires

kg La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, après avoir entendu Mme Emilie MAUBERQUEZ, la représentante de l'entraîneur Franois BORDERIEUX, ont sanctionné celui-ci par une amende (pour chaque pouliche), de 100 euros pour avoir présenté les pouliches YANA CHOPE et HYNNDAH en retard au public avant la course. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Sébastien JOUSSELIN en ses explications, lui ont indiqué que la jument VIENETTA sera interdite de courir pour une durée de 8 jours, suite à son refus de rentrer dans sa stalle de départ. La jument ALITA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval N° Père/Mère Écart au précédent Couleurs Propriétaire Entraineur Dép./Pays Ent. Jockey Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. Éleveurs prop. elev.

1	ALITA F.P.S. <u>4 A.</u>	05 Par: ECLAIR DU FADA et AL NABAA (ANABA)	(Corde:05)		N.NOIRTIN/T.HAYOT/S.JOUSELIN S. JOUSELIN	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	58,5 kg (58 kg)	3.600 1.620 678	NBN	O. NEMO	
2	KAKAUDOU RISK F.P.S. <u>5 A.</u>	02 Par: BANYAN TREE et LA CASILINA (EVEN TOP)	4.L (Corde:01)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	JEREMY MOISAN	61,5 kg (61 kg)	1.440 648 271	ANL	H. JEAN
3	MISS ESTRELLA F.P.S. 4 A.	07 Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	1.L (Corde:04)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MME FLAVIE PARMENTIER	56,5 kg (57,5 kg)	1.080 486 203	ONN	MME LR. RUSTER
4	YANA CHOPE F.P.S. 3 A.	03 Par: CAPTAIN CHOP et MAYANA CHOPE (VALE OF YORK)	1/4 (Corde:07)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	57,5 kg (58,5 kg)	720 540 163	NNL	A. CHOP.
5	HYNNDAH H.P.S. 7 A.	04 Par: ASANGA et DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	6.L (Corde:02)		MR FRANCOIS BORDERIEUX	F. BORDERIEUX	971	FRANCK TORRALBA	59 kg (58,5 kg)	360 162 67	ANL	R. SAINT ROSE,M SAINTE-F D. SAINT ROSE,M SAINTE-F
6	LOVE OF ME F.P.S. 4 <u>A.</u>	06 Par: TANDORI et MISS WITTY (ENRIQUE)	30L (Corde:06)		MR FEGUY NANETTE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	SAMUEL JUPITER	58,5 kg (58 kg)	NNL	L. MOUTOU	
NP	VIENETTA	01								NNN		